

# CAUDAN

magazine municipal

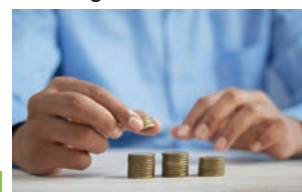
## Concours des maisons et jardins fleuris :

les inscriptions sont ouvertes

GRAND  
ANGLE

P04

Finances communales :  
le budget 2024



Mai 2024 N° 08

P.9

Résilience énergétique :  
renouvellement de l'éclairage en LED

P.19

la Bulle des aidants : une plateforme  
d'accompagnement et de répit





- 03 Édito
- 04 Finances
- 08 Travaux - Urbanisme - Affaires économiques
- 10 Environnement
- 12 Enfance et jeunesse
- 13 Citoyenneté
- 14 Sport et vie associative
- 17 Communication - Culture - Évènementiel
- 18 Bienvenue
- 18 Vie sociale
- 20 Pratique - État civil
- 22 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 23 Actualités
- 24 Médiathèque : les coups de cœur de l'équipe !



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Charlotte CARO, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Imprimerie Icônes. Imprimé à 3400 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, premier adjoint - Finances ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LE ROUX, adjointe à l'Enfance - Jeunesse ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la Vie Scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux Affaires Sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'Environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel ; Marie-Pierre LE CHEVILLER, adjointe au Logement Social ; Claude LE QUELLENEC, conseiller délégué au Sport - Vie associative - Sécurité routière ; service communication.
- **Crédits photos** : services municipaux et élus, Adobe Stock.



Chères Caudanaises, chers Caudanais,

La commune s'est dotée pour l'année 2024 d'un budget dans la droite ligne de l'ambition que je porte depuis 2020. Après une année 2023 rendue difficile par l'augmentation des coûts de l'énergie, notre effort d'investissement restera soutenu avec 4.3 millions d'euros de dépenses programmées sans recours à l'emprunt.

La commune aura dépensé sur les exercices 2021, 2022 et 2023 une moyenne de 4 millions d'euros soit un montant de 561€ par habitant. Ce ratio place Caudan parmi les quelques communes qui investissent le plus au service de leur population. Je rappelle que les taux d'imposition à Caudan sont les plus bas parmi les 25 communes de l'Agglomération.

Ce résultat *Investissements forts versus Impôts faibles* est le fruit d'une bonne maîtrise de nos frais de fonctionnement. Il n'y a pas de miracle, la gestion d'une commune relève aussi des principes de gestion d'un foyer. C'est en limitant les dépenses inutiles qu'il est possible d'investir, d'améliorer notre quotidien.

En matière de quotidien, les écoliers de Caudan auront vu le leur se transformer depuis 2020. Restaurant municipal, écoles publiques énergétiquement rénovées et maintenant transformation des cours des écoles publiques, c'est un total de 6.5 millions d'euros qui auront été investis au profit des élèves de la commune. Le dernier chantier qui s'ouvre dans les cours d'école prévoit la végétalisation, la sécurisation, l'embellissement et l'accessibilité des espaces extérieurs. En 2025, nous aurons ainsi bouclé l'adaptation de nos bâtiments scolaires au changement climatique. Nos écoles pourraient même constituer des îlots de fraîcheur à destination des personnes vulnérables en cas de forte canicule durant les étés à venir.

La transformation du quartier de Pont-Youan se poursuivra en 2024 pour s'achever en 2025. Chaque étape de ce vaste chantier est l'occasion de dialoguer avec les riverains dans le but d'améliorer en continu les résultats. La rencontre sur le terrain du 23 mars en est la dernière illustration.

La commune va poursuivre ses travaux de sécurisation de voirie en intervenant entre autres sur les secteurs de la Montagne du Salut et

de Kerbéban. L'accueil de loisirs du Grand Chêne va bénéficier de travaux d'amélioration. Notre réseau d'éclairage public va continuer son verdissement. Voilà quelques-uns des chantiers prévus pour 2024 sans compter les programmes immobiliers en cours pour offrir aux Caudanais des solutions de logement.

Le projet de reconstruction-déconstruction de la mairie connaît une étape importante avec la fin de la phase de définition des besoins. Ces besoins ont été exprimés par les usagers, la population, les services et les élus depuis l'automne dernier. La commune organise un concours d'architectes pour sélectionner un lauréat parmi trois candidats sur la base de leur projet pour Caudan. Le projet répondant le mieux aux enjeux mis en avant lors de la concertation sera choisi, avant la fin de l'année, par un jury composé d'élus et de spécialistes.

L'année 2024 est déjà bien lancée. L'équipe d'élus que je conduis, est en poste pour mettre en œuvre avec détermination et responsabilité notre programme, avec vous et pour vous.

**Fabrice Vély**  
Maire de Caudan  
Vice-Président de Lorient Agglomération

Kaodanenned ha Kaodaniz ker,

Evit ar blez 2024 hor beus savet ur budjed evit ar gumun hag a gouch mat get ar pezh a faot din gober a-c'houde 2020. Start e oa bet 2023 a-gaoz da gresk hor c'hargoù energetek. Er blez-mañ e talc'himp da bostiñ forzh argant. 4,3 milion a euroioù a vo dispignet genomp hep na vehe afer a amprestiñ.

E 2021, 2022 ha 2023 e oa bet dispignet well-wazh 4 milion a euroioù bep blez get hor c'humun, da lâret eo 561€ dre zen. Get ar sifr-se emañ Kaodan e-mesk an nebeud kumunioù a lak ar muiañ a argant e servij an dud a zo é chom enne. Degas a ran da soñj emañ e Kaodan e kaver ar feurioù taosiñ izelañ e-mesk ar 25 kumun a zo en Tolpad-kêrioù.

Gellet hor beus Postiñ kalz ha Taosiñ nebeut rak mestroniñ a ramp hor frejoù monet en-dro. Nend eo ket burzhud : meret e vez ur gumun e-giz ma vez meret un tiad-tud. Dav eo lakat harz d'an dispignoù didalvoud evit gelliñ postiñ argant, evit gwellaat hor buhez pemdeziek. E-keñver ar vuhez pemdeziek eo chañchet hani skoliaded Kaodan a-c'houde 2020. 6,5 milion a euroioù hor bo laket en holl evite, get labourioù preti-skol ar gumun ha get re ar skolioù publik – da gentañ int bet renevezet a-fet an energiezh, hag hiziv ec'h omp edan treuzfurmiñ o ferzher. Boulc'het eo ar chanter-se evit kempenn tachadoù glas, suraat ha kaeraat an tachadoù diavaez, hag o lakat en amen d'an holl. E-giz-se e vimp achu e 2025 get al labourioù da jaojiñ hor savadurioù-skol doc'h chañchamant an hin. Ha ma vez touforek an amzer e-pad an hañvoù da zonet e c'hellahe hor skolioù troiñ da vout enezigoù freskter evit an dud vresk.

Er blez-mañ e talc'himp da gempenn karter Pont Youann en-dro. Achu e vo al labourioù-se e 2025. Evit gwellaat dibaouez ar chanter bras-se hor bez tro da guzuliata e pep pazenn anezhoñ get tud ar c'harter. Kement-se hor boa graet evit ar wezh diwezhañ d'an 23 a viz Meurzh get ur gejadenn àr an dachenn.

Derc'hel a ray ar gumun da suraat an hentoù ivez, e tachadoù Mane ar Salud ha Kerbeban dreist-holl, ha da « c'hlaziñ » hor rouedad sklêrijenniñ foran get gouleier arboellusoc'h. Graet e vo ivez labourioù da wellaat degemer dudi an Nervenn Vras. Setu un nebeud chanterioù laket evit 2024, hep kontiñ ar programmoù savadurioù a zo àr ar stern a-gaoz da razh an dud e Kaodan da gavout lojeris.

Ur bazenn a bouez zo bet graet evit adsevel-disevel an ti-kêr : achu eo ar prantad da dermeniñ an doberoù. A-c'houde an diskar-amzer e oa bet disklêriet an doberoù-se get an implijerion, get an annezidi, get ar servijoù ha get an dilennidi. Ur genstrivadeg arkitektouriezh zo aozet get ar gumun. A-benn fin ar blez e vo dibabet ul loread get ur juri ennoñ dilennidi ha tud hag a ouia doc'h ar sujed-se. Tri arkitektour zo àr ar renk : studiet e vo o raktres evit Kaodan, ha dibabet e vo an hani a gouch ar gwellañ get an dalc'hoù laket àr wel get ar c'hendiviz.

Lañset mat eo 2024 dija. Ar skipailh dilennidi renet genin zo doc'h ar stern evit lakat hor programm e pleustr get ivoul, genoc'h hag evidoc'h.

**Fabrice Vély**  
Maer Kaodan  
Besprezidant en Oriant Tolpad

## Budget 2024

Une trajectoire des comptes publics plus apaisée qui permettra de poursuivre un haut niveau d'investissement

### L'ESSENTIEL A RETENIR :

#### Une trajectoire des comptes publics plus apaisée.

Sur le plan général, c'est un budget, au regard des dépenses de fonctionnement, qui s'inscrit dans une trajectoire des comptes publics plus « apaisée » par rapport à 2023, ce qui permettra parallèlement la poursuite d'un niveau d'investissement exigeant.

**Le réalisme, l'agilité et le pragmatisme restent le fil conducteur des orientations budgétaires.**

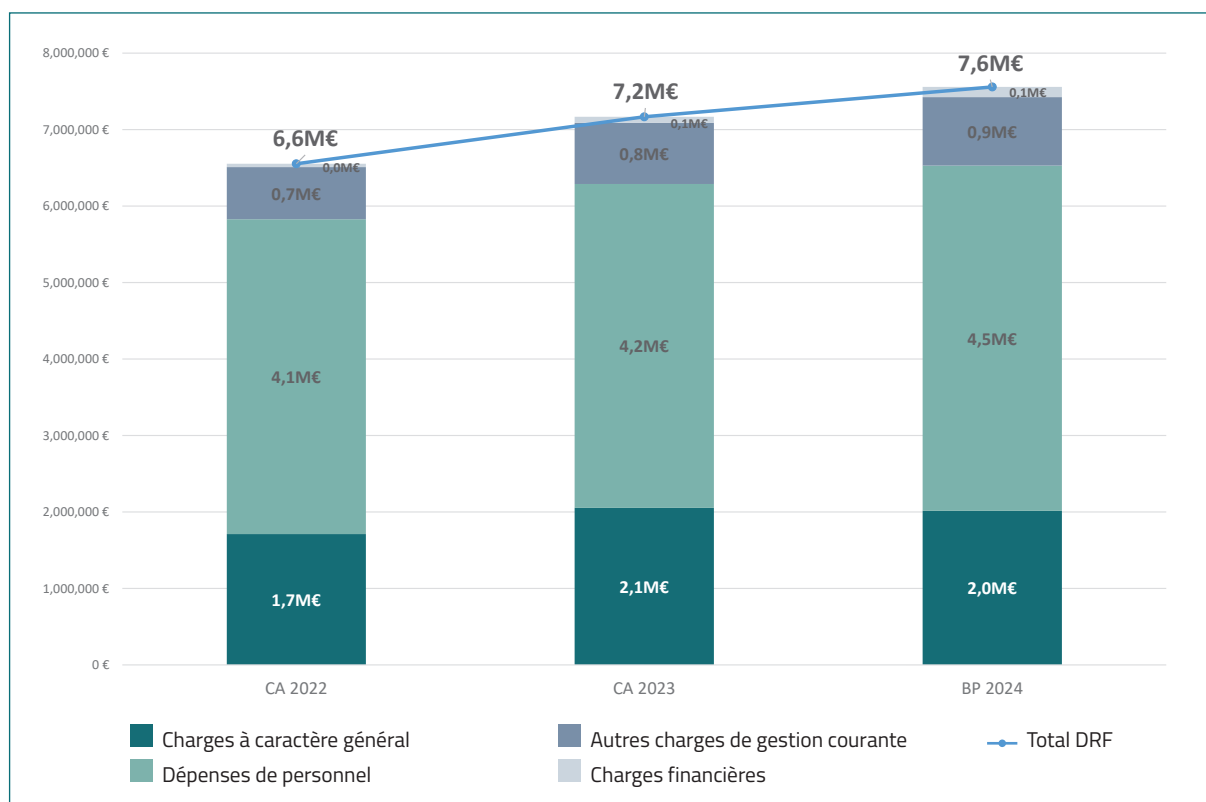
#### ▪ Réalisme dans la conduite d'une gestion financière rigoureuse.

C'est la poursuite de la politique du « sérieux budgétaire caudanais » caractérisée notamment par **un faible niveau d'endettement** au regard des communes appartenant à la même strate avec un encours de la dette de **4 934 000 € au 31/12/2023, soit 685 € / habitant.**

#### ▪ Agilité dans le déroulé du programme pluriannuel d'investissement (PPI).

Caudan continue à dérouler à son rythme et en fonction des aléas toujours possibles, le programme d'investissement mis en place en

### Évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) 2022-2024



2020. Les grands chantiers actuels (ou à venir) font l'objet d'un calendrier d'investissement étalé sur plusieurs exercices. La requalification actuelle du quartier de Pont-Youan est calée sur trois exercices budgétaires (de 2023 à 2025). La future opération « Cœur de ville » et nouvelle mairie sur cinq exercices (de 2024 à 2028).

▪ **Pragmatisme dans la déclinaison d'une transition soutenable et compréhensible par tous.**

Tous les volets (ou presque) du programme d'investissement s'inscrivent dans la protection de l'environnement et agissent à la fois sur les dimensions écologiques, énergétiques et climatiques.

**Trois nouveaux objectifs nécessaires de façon à dégager des marges de manœuvre à partir de 2026, dans la perspective du projet « cœur de ville » et nouvelle mairie :**

- **1<sup>er</sup> objectif : c'est l'ambition d'atteindre un auto-financement net de 1,2 M€,** ce qui constituera à la fois un ratio de sécurité et un gage de bonne gestion des comptes publics.
- **2<sup>ème</sup> objectif : zéro emprunt** en privilégiant une recherche continue et exigeante de financements extérieurs.
- **3<sup>ème</sup> objectif : avec 4,3 M€ de crédits votés,** il s'agit de poursuivre l'important effort d'investissement qui s'inscrit dans la moyenne

**(4 M €) des trois derniers exercices** (2021, 2022 et 2023). Un effort d'investissement caudanais qui est, rappelons-le, l'un des plus importants du territoire de Lorient Agglomération.

**I - FONCTIONNEMENT**

**A. Une croissance des dépenses de fonctionnement ralentie suite au repli de l'inflation**

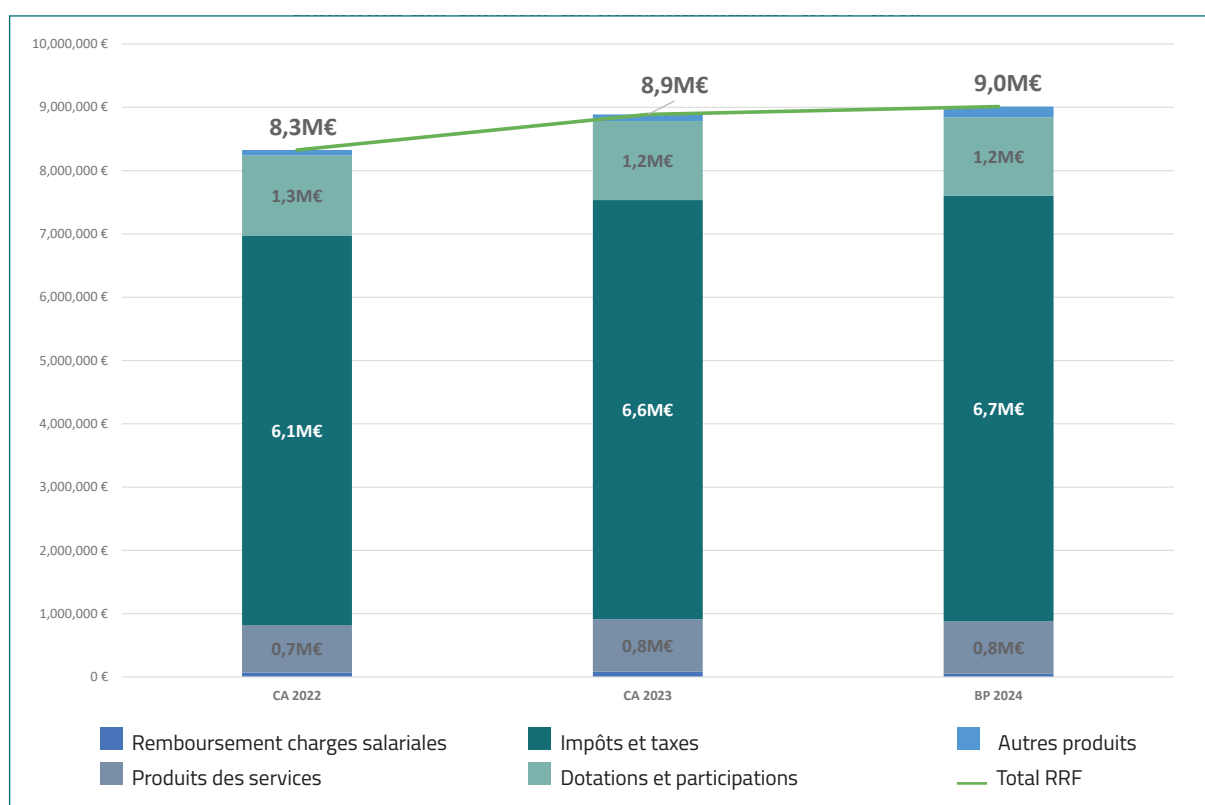
▪ **Les achats courants de la commune sont inscrits en baisse prévisible de près de 2% :**

- Forte baisse escomptée du poste énergie (680 000 € consommés en 2023 et 500 000 € inscrits en 2024) grâce à la baisse des tarifs contractés par Lorient Agglomération et malgré la fin de l'éligibilité de la commune au bouclier électricité.

- Les sinistres survenus en fin d'année 2023 (tempête Ciaran, toiture du bâtiment Kergouaran, incendie du local archives de la mairie) vont engendrer des dépenses supplémentaires sur le patrimoine communal. Malgré tout, ces dépenses seront compensées par le remboursement des assurances.

- Le poste assurances est en forte hausse (+ 40 000 €) dans la mesure où le contexte climatique et d'incivilités est actuellement défavorable aux collectivités locales même si nous ne sommes pas directement touchés.

**Évolution des recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2022-2024**





- Dans les charges à caractère général, il faut prendre en compte la hausse de 6,6% de la masse salariale (total 4 515 000 € de crédits inscrits) et plus globalement la politique de soutien au pouvoir d'achat des agents municipaux.
- A prendre en compte plus spécifiquement en 2024 :
  - La participation à la hausse à l'OGEC de l'école Saint-Joseph : 424 000 € (+ 55 000 € / 2023).
  - Le soutien au CCAS : 170 000 € (+ 20 000 € / 2023).
  - L'accroissement des charges financières (130 000 €) au titre du remboursement des intérêts (+ 52 000 € / 2023).

### Les recettes de fonctionnement devraient connaître une évolution ralentie en 2024

- Le montant des quatre impôts locaux directs devrait s'établir à 3 820 000 € grâce à la revalorisation des valeurs locatives décidée par le Parlement (+3,9%). Rappel : il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition jusqu'à fin du mandat.
- Prudence affichée sur les rentrées de la **taxe locale sur la publicité extérieure** (235 000 €) et des **droits de mutation** (250 000 €).
- Une grande partie des **dépenses liées aux sinistres** fera l'objet de remboursements par les assurances (100 000 €).

## II - INVESTISSEMENT

### A. Un objectif d'investissement de haut niveau dans la continuité des exercices précédents (4 M€ de moyenne)

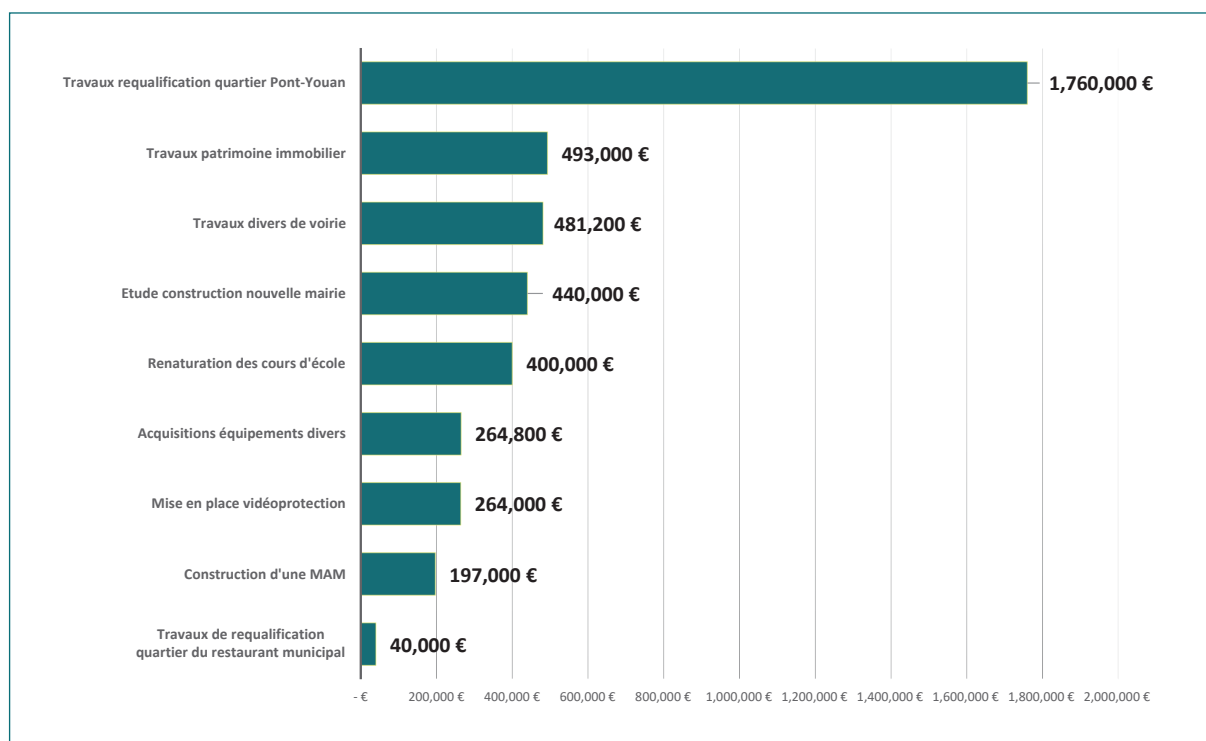
Un programme d'investissement transversal de 4,3 M€ :

- Les autorisations de programme, c'est quoi ?  
Le cas particulier de la nouvelle mairie

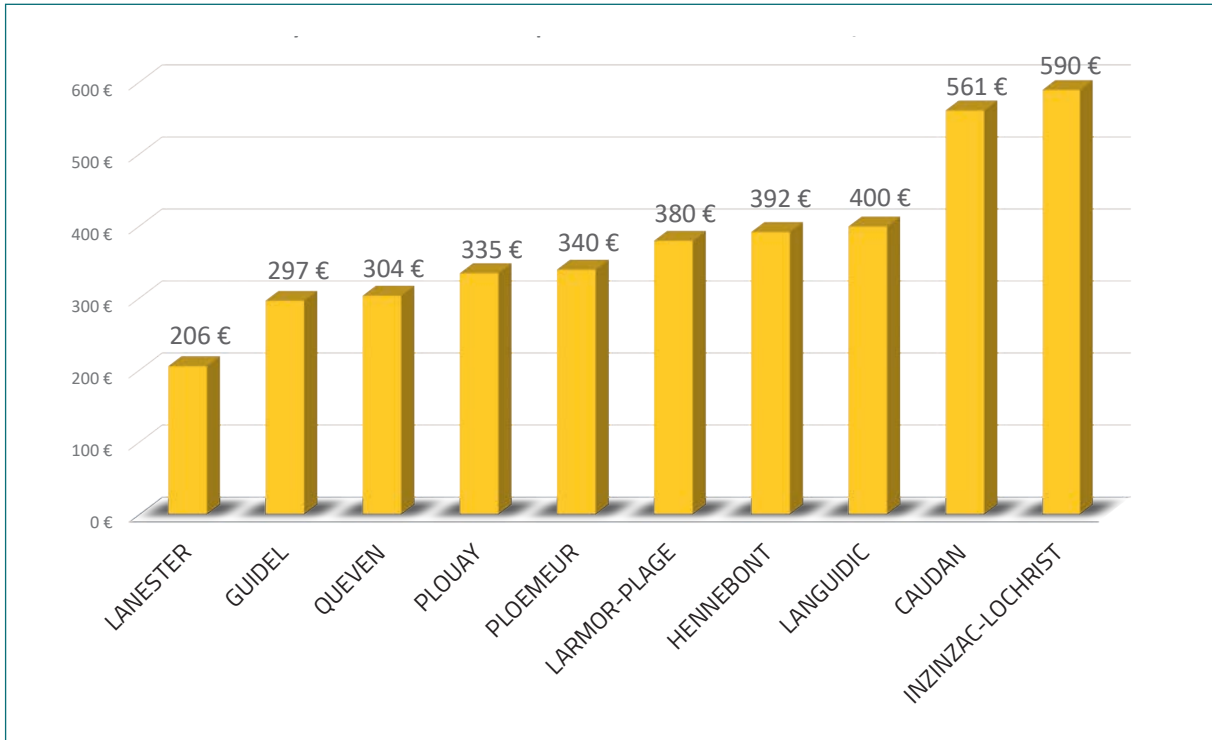
**NOUVEAUTÉ** : 2024 verra la poursuite des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la construction de la nouvelle mairie. Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin mars et le lauréat devrait être désigné en novembre 2024. Conséquence de l'application de la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, **le conseil municipal a proposé, pour la première fois, d'inscrire les crédits sous forme d'autorisations de programme à hauteur de 4 800 000 €**. Au vu du montant des études et des travaux de construction de la mairie et des aménagements extérieurs des places Louis Le Léannec et Sœur Hélène, **les autorisations de programme vont permettre une certaine souplesse dans la gestion budgétaire avec l'inscription de crédits de paiement sur plusieurs exercices entre 2024 à 2028**.

- A Caudan, une moyenne élevée des investissements sur le territoire de Lorient Agglomération.

### Programmation des opérations d'investissement 2024



## Moyenne 2021-2023 des dépenses réelles d'investissement par habitant



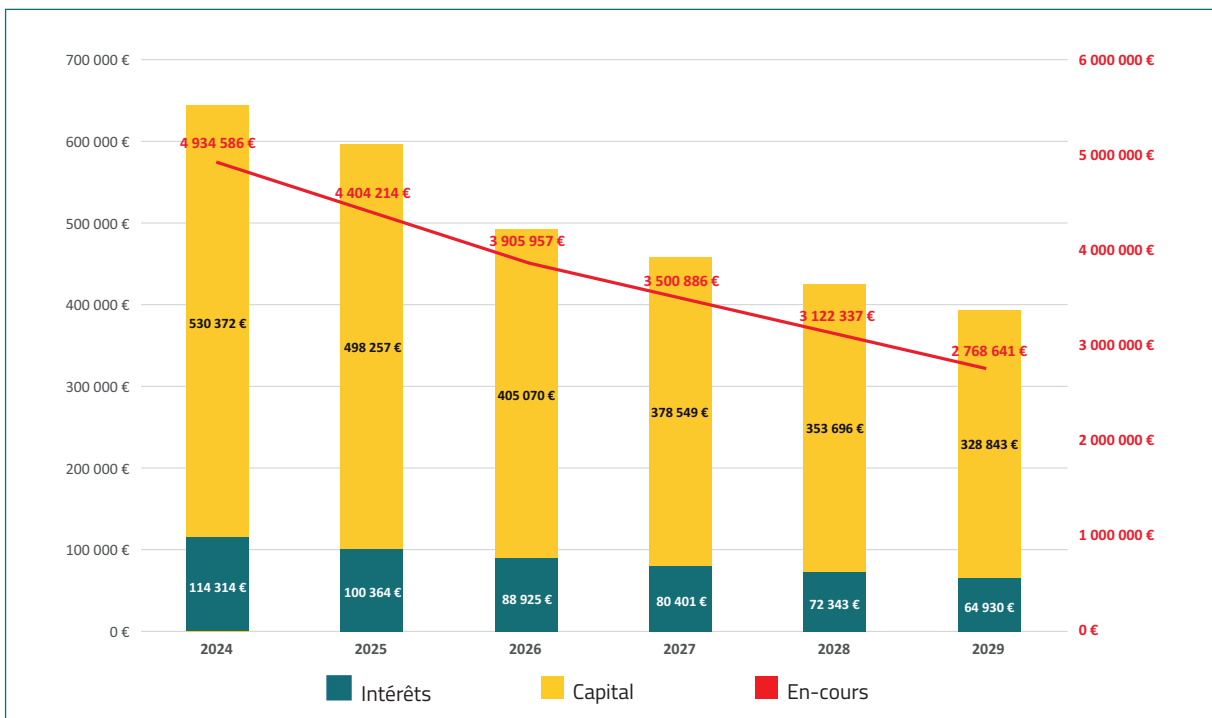
### B. Des recettes seront mobilisées pour financer le programme d'investissement d'envergure

- Le FCTVA (680 000 €)
- La taxe d'aménagement (100 000 €)
- Les subventions versées par les financeurs extérieurs (1 M €)

- Un autofinancement net de 1,2 M€
- Rappel : objectif zéro emprunt en 2024

Pour aller plus loin :  
Séance budgétaire, conseil municipal  
du lundi 25 mars 2024, disponible  
sur le site [www.caudan.fr](http://www.caudan.fr)

## Projection de l'endettement 2024-2029



## Poursuite du développement de la ZAC du Lenn Sec'h

La ZAC du Lenn Sec'h va connaître une phase importante en 2024, qui permettra à la commune de poursuivre son développement et la mettre en capacité d'accueillir de nouveaux habitants dans les années à venir.

Initiée en travaux en 2010, la ZAC a permis de créer à ce jour à travers les phases A, B et C environ 300 logements, avec une mixité en termes de typologies d'habitats (lots libres à bâtir, logements intermédiaires, logements collectifs). Sur l'ensemble du quartier, les logements sociaux représenteront 30 % des logements créés afin de permettre à chacun de débiter ou de poursuivre son parcours résidentiel sur notre commune.

Des terrains à bâtir sont actuellement en cours de commercialisation dans la phase C2, située en bordure de la rue de la Libération. Nous vous invitons à contacter la mairie pour tout renseignement sur les lots restant disponibles et les modalités d'acquisition.

A compter du mois d'avril de cette année, la ZAC va poursuivre son développement avec la viabilisation des phases D (en bordure du village de Kergohal) et E1 (en direction du village de Kério). La mixité d'habitat aura une nouvelle fois du sens dans ces deux nouvelles phases d'urbanisation, avec la viabilisation

de lots à bâtir, l'accueil de logements intermédiaires, la création de petits collectifs (logements sociaux et logements privatifs en accession), mais aussi des solutions de logements adaptés aux personnes séniors.

Un des axes importants des travaux concernera le prolongement de l'avenue Simone Veil qui permettra de relier le tronçon existant (passant devant les commerces) à l'échangeur de Kergohal qui sera aménagé par le Conseil Départemental dans le cadre des travaux de doublement de la RD769. La rue du 10 mai 1945 sera quant à elle déclassée et convertie en liaison piétons / cycles.

Tout en se raccordant aux cheminements déjà créés dans les phases précédentes, les liaisons douces mailleront à nouveaux ces nouvelles phases et permettront à tout à chacun de transiter dans la ZAC en toute quiétude.

Le développement de la ZAC du Lenn Sec'h est une opportunité importante pour notre commune pour répondre à la tension existante sur le logement. La poursuite de ce quartier d'habitation permettra aussi de respecter les engagements alloués à la commune dans le cadre du Plan Local d'Habitat qui se traduit par un objectif de création de 51 logements par an sur la période 2024-2029.

## Aménagement du quartier de Pont-Youan

La deuxième phase des travaux d'aménagement du quartier de Pont Youan a débuté le 15 avril dernier. Elle concerne les rues des Fougères, des Bruyères, Joseph Moello, Joseph Le Portz et la place Hellegouarch.

L'ensemble des réseaux téléphoniques et électriques sont en cours d'enfouissement. Les voiries seront requalifiées en pacifiant les circulations douces (piétons, vélos) et automobiles. Les emplacements de stationnements seront rendus perméables et différents espaces plantés permettront d'agrémenter les espaces publics. Un cœur de quartier « vert » sera notamment créé au niveau de la place Hellegouarch, dans lequel seront installés des jeux d'enfants.

Depuis le lancement du projet d'aménagement du quartier en 2022, des rencontres ont été régulièrement organisées entre riverains et élus. La dernière en date, organisée le 23 mars, a été riche en échanges.

L'achèvement des travaux de cette deuxième phase est prévu pour mi-septembre. Le coût des travaux à charge de la commune est d'environ 1 million d'euros TTC.





# Résilience énergétique : renouvellement de l'éclairage en LED



La commune de Caudan a engagé depuis plusieurs années un programme de résilience énergétique pour moderniser et optimiser son éclairage public.

Les objectifs recherchés sont multiples :

- **Eclairer mieux, de manière plus adaptée aux usages et seulement aux horaires identifiés des besoins** : l'ensemble des éclairages mis en place sont de type LED, déployés à travers des mobiliers d'éclairage permettant d'optimiser la qualité d'éclairage pour une même puissance donnée. Les éclairages en LED permettent par ailleurs une gestion plus fine avec les commandes d'éclairage (possibilité de déclencher de l'éclairage par détection, atténuation de l'intensité lumineuse en dehors des heures principales d'usages, etc...);
- **Respecter la faune et la flore** en éteignant l'éclairage public au cœur de la nuit ;
- **Réduire la consommation électrique**, et par conséquent l'empreinte carbone engendrée par l'éclairage public de notre commune ;
- **Réduire le coût engendré par la consommation électrique** à charge de la collectivité, et donc des contribuables. Ce dernier aspect a bien entendu pris un caractère prépondérant au regard de l'augmentation significative des coûts de l'énergie depuis plusieurs années.

Plusieurs actions ont été menées dans ce sens depuis le début du mandat :

- **Modification des horaires d'éclairage**, avec une extinction en cœur de nuit de 23h à 6h dans le centre-bourg (24h à 7h le week-end) et de 22h à 6h en dehors de l'agglomération ;
- **Renouvellement en LED** de l'ensemble des candélabres dans les quartiers réaménagés (quartier du restaurant municipal et des écoles publiques, 1<sup>ère</sup> phase du quartier de Pont Youan) ;
- **Remplacement de 60 points lumineux** très consommateurs initialement en Sodium Haute Pression, par des lanternes LED rue du Muguet et rue de la Libération.

Ces actions ont d'ores et déjà permis de réduire de 43 % la consommation engendrée par l'éclairage entre l'hiver 2021/2022 et l'hiver 2022/2023. Les chiffres pour l'hiver tout juste achevé seront connus dans les semaines à venir.

A ce jour, plus de 32% des 1800 points lumineux existants sur la commune ont déjà été convertis en LED. Afin de poursuivre cet effort, **un nouveau programme de renouvellement** est engagé en 2024, et concernera notamment :

- La route de Caudan entre le giratoire de Kerflem et Kergoussel (60 points lumineux environ) ;
- 25 candélabres répartis entre l'allée des Roses et l'allée des Camélias.

Pour l'ensemble de ces opérations, la commune est accompagnée par Morbihan Énergies qui assure le portage technique de ces opérations en lien avec les services techniques.

En complément de ces efforts soutenus sur l'éclairage public, l'éclairage dans les bâtiments municipaux continue sa mue vers le 100% led avec cette année des interventions dans la médiathèque, au centre de loisirs, dans la salle Joseph Le Ravallec, aux services techniques et à la salle Dojo-Tennis de table.

# Concours des maisons et jardins fleuris 2024



La ville de Caudan organise une nouvelle édition du concours des maisons et jardins fleuris. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 juin 2024.

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

### 1. Catégorie 1 :

Le jardin d'agrément visible de l'espace public.

- A. Le jardin paysager
- B. Le jardin de fleurs

### 2. Catégorie 2 :

Eco-jardin paysager en partie visible de l'espace public. Pour cette catégorie, le jury peut être amené à entrer dans la propriété en présence du propriétaire pour échanger.

- A. Paysager
- B. Potager

### 3. Catégorie 3 :

Jardin atypique.

### 4. Catégorie 4 :

Décor floral sur façade ou cour (balcon, cour).

### 5. Catégorie 5 :

Décor végétal sur l'espace public.

- A. Réalisé par un particulier
- B. Réalisé par une association

### 6. Catégorie 6 :

Les professionnels (commerces, restaurants, gites...)

Informations pratiques :

- Ouvert à tous : propriétaires, locataires, commerces, entreprises, associations de quartiers et toutes autres associations.
- Sont concernés : jardins, balcons, terrasses et plus généralement, tout espace vert dont l'aménagement et le fleurissement contribuent à l'amélioration du cadre de vie des Caudanaises et des Caudanais.
- Le bulletin d'inscription est disponible à la mairie, à la médiathèque, et en téléchargement sur le site de la ville [www.caudan.fr](http://www.caudan.fr)
- Inscriptions jusqu'au 8 juin 2024
- Le passage du jury aura lieu le lundi 17 juin 2024.
- Remarque : Lors de passages d'élus ou d'agents de la commune, des jardins peuvent être repérés. Les propriétaires concernés seront contactés et, sans réponse de leur part, le jury passera évaluer la qualité du fleurissement.
- Renseignements au 02 97 80 59 20 ou [mairie@caudan.fr](mailto:mairie@caudan.fr)

## Formation à la lutte contre les taupes

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose **des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage**. L'objectif de la formation est d'acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

La formation est **ouverte à tous** (jeunes et âgés, particuliers et professionnels) et se déroule sur **une demi-journée**. Son contenu : la taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...), les moyens de lutte (piégeage, gazage), application pratique sur le terrain.

Elle est **gratuite** pour les habitants de Caudan car la commune est signataire de la convention multi-services de la FDGDON.

Plusieurs journées seront organisées en 2024 (printemps et automne).

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la mairie où des formulaires sont disponibles. Les lieux de formation seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON Morbihan au 02 97 69 28 70

ou par mail à [accueil@fdgdon56.fr](mailto:accueil@fdgdon56.fr)

Site web : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>





### Taille des haies : attention aux dates !

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux.

A partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité (OFB) préconise de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**. Ce message de prévention s'adresse aussi bien aux collectivités qu'aux professionnels et aux particuliers.



Pour les agriculteurs, il est interdit de tailler des haies et les arbres situés dans et le long de parcelles agricoles **entre le 16 mars et le 15 août** ([Article 4 de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales](#)).



### Lutte contre les frelons asiatiques

Le 16 mars dernier, la municipalité organisait une conférence sur la lutte contre les frelons asiatiques. Une soixantaine de personnes a assisté à cette matinée d'information animée par Jean-Luc Bourlieux, Jean-Paul Gueganno et Pierrick Le Couriaut, du syndicat des apiculteurs du Morbihan.

#### → Mise en place d'un plan d'actions à Caudan

La problématique du frelon asiatique concerne tout un chacun, du fait de ses impacts sur les abeilles, sur la biodiversité, sur l'agriculture et la pollinisation, sans oublier ses dangers pour les populations.

Le piégeage de printemps est une méthode incontournable et efficace pour réduire le nombre de nids et protéger les



ruchers. Il vise à capturer les fondatrices afin de limiter la multiplication du nombre de nids et permet d'éviter les fortes prédatations observées en été et début d'automne.

A l'issue de la conférence du 16 mars, 130 pièges ont été distribués par les élus aux piégeurs volontaires qui se sont inscrits pour quadriller au mieux la commune. Les pièges seront restitués aux services techniques vers la mi-juin, à l'issue de la période de piégeage de printemps. Un comptage des individus capturés sera réalisé.

Pour ceux qui n'étaient pas présents, il est encore possible de récupérer des pièges aux services techniques de la ville (quelques pièges sont encore disponibles à l'heure où nous imprimons).

#### → Participation de la Commune pour la destruction des nids de frelons

La commune souhaite lutter efficacement contre l'installation et la prolifération de ce nuisible en aidant les particuliers à la destruction systématique des nids.

C'est pourquoi, elle propose une aide fixée à 50% du montant TTC de la prestation de destruction du nid déclaré, dans la limite de 30€ TTC par nid (versée à réception de la facture de destruction dûment exécutée par un professionnel qualifié).

**Nous rappelons que toute découverte de nid de frelons asiatiques doit être signalée en mairie.**

M. Guéganno (Contact : 06 27 86 48 48)  
intervient pour toute opération sur un nid de frelons asiatiques sur la commune de Caudan.



# Enfance & Jeunesse

## Festival du jeu

**Une journée récréative pour tous à Caudan, salle Joseph Le Ravallec le 12 octobre : plongez dans l'univers ludique du jeu !**

Avez-vous déjà rêvé de passer une journée entière plongé dans un monde où le seul objectif est de s'amuser ? Eh bien, préparez-vous à vivre une expérience inoubliable avec notre journée récréative gratuite sur le thème du jeu, ouverte à tous, des plus jeunes aux plus âgés !

C'est ce que vous propose un groupe d'adolescents de l'espace jeunes. Ils travaillent dès à présent sur l'organisation de cette journée, accompagnés de leurs animateurs.

### Une variété d'activités pour tous les goûts !

Que vous soyez amateur de jeux de société, passionné de jeux vidéo, ou adepte des jeux en général, notre journée récréative propose une multitude d'activités pour satisfaire



toutes les envies, mais on ne vous en dit pas plus pour le moment, patience.

### Des animations et des surprises tout au long de la journée !

Au-delà du simple divertissement, notre journée récréative sur le thème du jeu offre une occasion unique de se retrouver en famille, entre amis ou en solo, de partager des moments de complicité et de créer des souvenirs inoubliables. Que vous soyez un joueur invétéré ou simplement à la recherche d'une journée de détente et de plaisir, venez vivre une expérience hors du commun avec nous !

En résumé, notre journée récréative sur le thème du jeu promet une journée d'aventures, de découvertes et de rires pour tous les participants. Alors, n'attendez plus, rejoignez-nous pour une journée inoubliable placée sous le signe du jeu le samedi 12 octobre.

## Guichet Petite Enfance

Comment choisir le mode d'accueil pour mon enfant de 0 à 3 ans ?

### 1. Je suis en recherche d'un mode d'accueil pour mon enfant, de façon :

- Occasionnelle
- Régulière
- D'urgence

### 2. Je prends contact avec le RPE

- Par mail : [rpe@caudan.fr](mailto:rpe@caudan.fr)
- Par téléphone : 02 97 80 50 14

### 3. Le RPE m'informe sur :

- Les modes d'accueil adaptés à mes besoins
- Les démarches à accomplir (coût, contrat, etc.)
- Les disponibilités

### 4. Je prends contact avec le (ou les) mode(s) d'accueil souhaité(s)

- Accueil individuel : assistants maternels
- Maison d'assistants maternels (MAM)
- Accueil collectif : multi-accueil, micro-crèche

### 5. J'informe le RPE du mode de garde que j'ai trouvé

- Ou si besoin, je sollicite à nouveau le RPE

### Relais Petite Enfance - Accueil du public :

Permanence sans rendez-vous le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil sur rendez-vous : nous contacter

## Relais Petite Enfance

### Les Rendez-vous de la petite enfance et de la parentalité

Du 13 au 25 mai, auront lieu les 11<sup>ème</sup> Rendez-vous de la petite enfance et de la parentalité. Le Relais Petite Enfance (RPE), en partenariat avec les différents services petite enfance de la commune, propose des animations gratuites et variées pour les tout-petits (de 0 à 3 ans) et les adultes qui les accompagnent.

Spectacle, ateliers parents/enfants, balade d'éveil à la nature, espace sensoriel et exposition en accès libre sont au programme. Les ateliers ne manqueront pas pour découvrir, s'amuser et partager en famille des événements consacrés au tout-petit, à son éveil et son bien-être.



### Les moments forts de cette édition :

- Le spectacle « TCHIPAN » sera proposé le mercredi 15 mai. Inscription au RPE
- Balade animée en famille : venez partager l'aventure où se mêleront quelques manipulations, découverte de la nature bien sûr, le tout saupoudré d'un peu de musique. Au Vallon de Kergoff le samedi 25 mai.

Retrouvez le programme complet sur [www.caudan.fr](http://www.caudan.fr) ou sur la page Facebook de la commune : « ville de Caudan ». Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance au 02 97 80 50 14 ou par mail [rpe@caudan.fr](mailto:rpe@caudan.fr)



## Conseil municipal Junior : un 1<sup>er</sup> prix pour les bancs de l'amitié



La commune s'était portée candidate, au nom de son Conseil Municipal Junior (CMJ), au concours organisé par l'Association des Anciens Conseillers Généraux, Départementaux, Maires et Adjoints du Morbihan (ACGDMA) et l'Association des Maires du Morbihan (AMF).

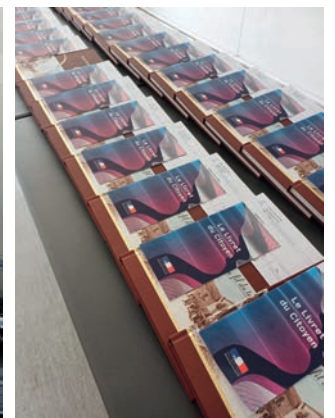
Parmi les nombreuses réalisations de l'équipe d'élus du premier mandat (2021-2023), le projet choisi pour être présenté au concours fut celui des bancs de l'amitié. La commune a été désignée lauréate dans la catégorie des communes de plus de 3500 habitants.

Désormais anciens élus du CMJ, la quasi-totalité des jeunes était présente mercredi 28 février pour recevoir des mains du président de l'ACGDMA, M. Guy Sinel, et du président de l'AMF, M. Fabrice Robelet, leur premier prix sous la forme d'un diplôme individualisé. M. Le Maire a reçu quant à lui un diplôme et une médaille pour la commune de Caudan. Ces bancs sont installés dans les cours des 3 écoles élémentaires (Jules Verne, Saint-Joseph et Saint-Anne). Un 4<sup>ème</sup> banc sera prochainement installé dans la cour du restaurant municipal.

Rappelons que ces bancs permettent à un enfant qui ne se sentirait pas bien moralement de s'y installer pour bénéficier du soutien de ses camarades et des adultes. C'est un moyen pour lutter contre le harcèlement scolaire et améliorer le bien vivre à l'école.

Nous tenons à remercier les élus du CMJ 2021-2023 ainsi que leurs encadrants pour leur travail qui a été reconnu au niveau départemental par un jury composé d'anciens élus. Cette réussite constitue une belle récompense pour leur engagement au service de la commune et représente pour la nouvelle équipe de jeunes élus installée depuis la rentrée dernière un beau challenge à relever pour faire mieux encore.

## Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes électeurs



Samedi 13 avril, la municipalité organisait la première cérémonie de citoyenneté. Quarante jeunes électeurs Caudanais ont été accueillis par M. le Maire, Fabrice Vély, afin de recevoir leur première carte électorale et le livret du citoyen. L'occasion de rappeler à travers son discours les droits et devoirs du citoyen, l'histoire du droit de vote en

France, les symboles de notre République, l'engagement citoyen à travers les associations, le bénévolat...

Les jeunes citoyens pourront faire entendre leur voix pour la première fois dans les urnes le dimanche 9 juin prochain à l'occasion des élections européennes.



## L'association "L'Outil en main de Caudan" est créée !



Mardi 20 février a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'association « L'Outil en main de Caudan » en présence de Michel Le Borgne, président de L'Outil en Main Bretagne.

Le bureau est composé de : Sylvie Martinant, présidente, Bruno Toulliou, vice-président, Christiane Le Berre, secrétaire et Caroline Mougel, trésorière.

L'association a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, encadrés par des bénévoles, gens de métiers ou passionnés qui ont à cœur de transmettre leur savoir-faire. Ce projet, créateur de liens intergénérationnels, se veut épanouissant autant pour les enfants que pour les adultes. Les ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et seniors.

### A la recherche de nouveaux bénévoles

Les ateliers suivants sont d'ores et déjà confirmés pour la rentrée de septembre 2024 : peinture, crêperie, couverture, menuiserie, couture, électromécanique. L'association recherche encore des bénévoles pour initier les jeunes à l'art floral/jardinage, la cuisine, la mécanique, le métier de carreleur etc. Les personnes qui ont envie de transmettre leur savoir-faire sont les bienvenues.

L'association lance également un appel aux dons : si vous souhaitez faire un don financier ou un don d'outils, de matériaux (comme le bois, la quincaillerie...) pour les différents ateliers, n'hésitez pas à contacter le bureau : [loem.caudan@gmail.com](mailto:loem.caudan@gmail.com) ou 06 14 71 84 00.

## Zoom sur... Tarzh an deiz, un passeur de la culture bretonne

Depuis 1996, l'association Tarzh an deiz se mobilise pour promouvoir la langue bretonne et les richesses d'une culture toujours vivante. Fulub Gueguen, son fondateur, n'est plus mais le flambeau a été repris par Erick Le Barch et ses amis, parmi lesquels de nombreux adhérents de la première heure.

Connue dans toute la Bretagne et au-delà par le Kaodanoz, son Fest Noz de la Saint-Sylvestre, suspendu depuis le Covid, l'association développe de nombreuses activités pour transmettre cet héritage : la langue et l'histoire de la Bretagne car « quand une langue meurt, c'est l'histoire d'une société qui meurt avec elle », mais aussi les traditions et un savoir-faire qui soudaient la société rurale, la broderie, la fabrication du cidre pour les adhérents et un verger patrimoine avec l'aide des jardiniers de la commune de Caudan.

Elle organise chaque année des conférences (toponymie, le vin en Bretagne) et des concerts où sont invités de grands artistes bretons. De nombreux stages sont également programmés avec des intervenants extérieurs. Ont eu lieu dernièrement :

- Le samedi 9 mars dernier, un stage de broderie animé par Hélène Cario ;



- Le samedi 30 mars, un stage d'apprentissage du chant du pays vannetais avec Enora de Parscau, chanteuse mais aussi traductrice de textes dans le milieu traditionnel breton et folk ;
- Le samedi 4 mai, un stage de danses vannetaises avec les animateurs Jacques Falhun et Armelle Guedic.

### Contact et renseignements :

Maisons des associations, espace Jean Rostand  
19 rue des Chênes à Caudan - [tarzhandeiz.wordpress.fr](http://tarzhandeiz.wordpress.fr)  
Mail : [degemer@tarzhandeiz.bzh](mailto:degemer@tarzhandeiz.bzh) - Tél : 07 83 29 52 79



## Mouillons le Maillot !

Après le succès des deux premières éditions de l'opération « Mouillons le Maillot » et la remise d'un chèque record de 71 654 € à la ligue contre le cancer du Morbihan l'an dernier, l'association, en partenariat avec le club Caudan Sport Football, organise une nouvelle édition de cet événement caritatif.

**La troisième édition aura lieu le dimanche 16 juin** au stade de Kergoff. Au programme :

- 14h00 : match opposant les vétérans de Caudan Sport à une sélection composée d'élus, de soignants et de partenaires.
- 16h00 : match opposant deux sélections de vétérans du Morbihan.
- Lâcher de colombes entre les deux matchs.

Une grande tombola aura lieu avec plus de 100 maillots à gagner ! Les tickets de tombola (tarif 2€) sont d'ores et déjà disponibles dans les commerces de Caudan.

Venez soutenir cette cause en passant un bon moment sportif !  
Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place

Plus d'informations : <https://mouillonslemaillot.fr>

Contact : Olivier Le Rouzic : 06 07 42 43 62



## Théâtre : TOC TOC, une pièce de Laurent Baffie présentée par « Les Toqués »

Vendredi 24 mai à 20h à la salle Joseph le Ravallec Caudan

En faveur de l'association « Mouillons le Maillot ! »

Tarif : adultes 10€ / Enfants 5€ (-16 ans)

Infos et réservations : Olivier Le Rouzic : 06 07 42 43 62 - [olivierlerouzic56@gmail.com](mailto:olivierlerouzic56@gmail.com)

ou sur Hello Asso, en flashant le QR code ci-contre.



© Gaël Marly photographe



## Course de caisses à savon : 2<sup>e</sup> édition

La commune de Caudan organise le 2<sup>ème</sup> grand prix des caisses à savon le dimanche 15 septembre 2024 de 10h à 17h.

Pour cette seconde édition, la course empruntera la descente de la rue du Muguet. Le départ est prévu de la place Louis Le Léannec (devant la mairie) avec une arrivée à l'intersection de la rue du Muguet et de la rue de la Blanche Hermine (services techniques).

Buvette et restauration sur place. Exposition de vieilles voitures.

Vous souhaitez construire votre bolide et participer à la course, ou être sponsor ou bénévole pour le bon déroulement de cet événement : n'hésitez pas à contacter dès à présent Damien Dupuy : [caisseasavon.caudan@gmail.com](mailto:caisseasavon.caudan@gmail.com) ou 06 15 06 31 18.

Le bulletin d'inscription et le règlement de la course seront disponibles prochainement sur le site de l'évènement : <https://sites.google.com/view/caisses-savon-caudan>

## ADEC : les rencontres éco-citoyennes



L'ADEC (Association de Défense de l'Environnement de Caudan) proposera la 1<sup>ère</sup> édition des « Rencontres éco-citoyennes de Caudan » le samedi 19 octobre 2024, de 10h à 18h, à l'Espace Jean Rostand.

Alimentation/agriculture, énergies, mobilités, habitat/logement, gestion des déchets, loisirs, solidarités/engagement, environnement... Les acteurs de Caudan et des alentours présenteront leurs actions ou activités et comment ils construisent ainsi un futur plus juste et durable.

Expos, stands, débats, films, échanges d'idées et de pratiques seront au programme de cet événement gratuit. Le détail des Rencontres sera dévoilé en septembre sur le site internet de l'association : <https://adec-caudan.fr/>, sur les réseaux sociaux ainsi que dans la presse locale.

## Agenda



**Sam. 4 et dim. 5/05**

Bourse - Breizh Caps 56 - Salle Speicher

**Mercredi 8/05**

Cérémonie du 8 mai 1945

**Jeudi 9 au dim. 12/05**

Echange jumelage - Comité de jumelage de Caudan

**Sam. 18 au lundi 20/05**

Tournoi - Caudan Sport Football - Kergoff

**Vendredi 24/05**

Pièce de théâtre - Caudan Sport Football/Mouillons le maillot - Salle des fêtes Kergoff

**Dimanche 26/05**

Loto - Comité de jumelage - Salle des fêtes Kergoff

**Vendredi 14/06**

Fête des écoles - APEL - Salle des fêtes Kergoff

**Samedi 15/06**

Fête du CRACK - Kerfléau

**Dimanche 16/06**

Match de football caritatif pour la ligue contre le cancer - Mouillons le Maillot/Caudan Sport Football - T1/site de Kergoff

**Dimanche 16/06**

Spectacle - Association musicale - Salle des fêtes Kergoff

**Lundi 17 et mardi 18/06**

Théâtre - Collège Saint-Joseph - Salle des fêtes Kergoff

**Mercredi 19/06**

Théâtre - Amicale Laïque - Salle des fêtes Kergoff

**Samedi 22/06**

Fête des écoles - APEEP - Salle des fêtes Kergoff

**Dimanche 23/06**

Bal - Club de l'Amitié - Salle des fêtes Kergoff

**Mardi 25/06**

Fête des couleurs - Collège Saint Joseph

**Samedi 29/06**

Fête des 31 ans - Caudan Sport Football - Salle des fêtes Kergoff

**Samedi 13/07**

Caudan fête son 13 juillet (feu d'artifice et bal) - Ville de Caudan

**Dimanche 4/08**

Pardon et fête du Trescouët - Les Amis du Trescouët

**Samedi 24/08**

Randonnée et repas - Les Amis de la Chapelle Notre Dame de Vérité

**Dimanche 25/08**

Pardon du Nelhouët - Les Amis de la Chapelle Notre Dame de Vérité

**Samedi 31/08**

Fête de quartier - Comité Pont Youan-Restendremen

**Samedi 7/09**

Forum des associations - Salle des fêtes Kergoff

**Samedi 14/09**

Tournoi de pétanque - Caudan Sport Football

**Dimanche 15/09**

Course de caisses à savon - 2<sup>ème</sup> édition

**Dimanche 22/09**

Rando route et gravel - Cyclo randonneurs Caudanais

**Samedi 28/09**

Loto - La Voix de Noah - Salle des fêtes Kergoff



Communication  
Culture

Évènementiel

## Médiathèque

### Un nouveau service de vidéo à la demande

Le réseau Calliopé vous propose de découvrir la Médiathèque Numérique, un nouveau service de vidéo à la demande, co-édité par la chaîne ARTE et UniversCiné.

Ce service est gratuit et accessible pour toutes les personnes ayant une carte de prêt en cours de validité à la médiathèque. Il vous permet de visionner le programme de votre choix dans la limite de 4 programmes par mois. Pour accéder à ce service, il suffit de vous connecter sur le portail de la médiathèque [calliope.bzh](http://calliope.bzh) puis de cliquer sur le lien pour accéder au service Médiathèque numérique.

### Informations pratiques

#### Les horaires

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h



#### Les tarifs

- Adulte individuel : 15 €
- Famille (2 adultes et plus) : 25 €



- Abonnement temporaire 3 mois : 5 €
- Collectivités : 25 €
- Etudiants hors UBS : 10 €
- Demandeurs d'emploi, minima sociaux : 10 €
- Personne en situation d'handicap, invalides de guerre : 10 €

### L'inscription est gratuite pour :

- Nouveaux résidents (1<sup>ère</sup> année)
- Classes maternelles et primaires (des villes du réseau Calliopé)
- Assistantes maternelles (exerçant dans une ville du réseau)
- Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans
- Étudiants UBS (sur présentation carte étudiante à jour)

Retrouvez à la fin de votre magazine (page 24)  
les coups de cœur lecture de l'équipe de la médiathèque.

## Le festival Musikojardins s'invite chez les particuliers

L'association Collectif Mosaïque accueille les artistes professionnels désireux de monter des projets en collaboration avec d'autres artistes de façon éphémère ou pérenne en leur apportant une aide logistique et administrative.

Créée après la crise du Covid pour soutenir les artistes intermittents, la 5<sup>ème</sup> édition du festival Musikojardins aura lieu du 8 juillet au 11 août 2024. Le principe : organiser des concerts dans les jardins des particuliers. L'association propose une programmation de 10 concerts (2 rendez-vous hebdomadaires) et recherche des jardins pour accueillir les

artistes. Elle s'occupe de la logistique et de la communication de l'événement.

Vous disposez d'un jardin pouvant recevoir entre 50 et 100 spectateurs assis et vous êtes tentés par cette aventure artistique et bucolique, contactez l'association Collectif Mosaïque par mail à [collectif.mosaïque@gmail.com](mailto:collectif.mosaïque@gmail.com) ou par téléphone au 06 70 34 74 17.

### Accueil des nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Caudan ? N'hésitez pas à vous présenter au plus tôt à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez diverses informations sur la commune.

De plus, la municipalité organise chaque année un temps de rencontre avec les nouveaux habitants. L'occasion pour M. le Maire et l'équipe municipale de vous souhaiter la bienvenue, d'échanger avec vous sur les services proposés par la ville et de répondre à vos questions afin de faciliter votre intégration sur la commune.

Les personnes ayant spontanément fait la démarche de se faire connaître auprès de la mairie recevront une invitation par courrier.





## Bienvenue

# Le garage Citroën change de propriétaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Loïc Huguenin et Cindy Le Garrec sont les nouveaux propriétaires du garage Citroën situé rue de la Libération.

Cindy et Loïc ont repris le garage suite au départ d'Annie France et de Thierry Mounier, et peuvent s'appuyer sur de solides expériences professionnelles, en ayant été respectivement responsable d'un magasin de textile pour Cindy, et chef d'atelier au sein du même garage pour Loïc.

Ils sont accompagnés dans leur activité par Vincent Le Mouellic en tant que mécanicien, et recherchent un mécanicien supplémentaire pour renforcer l'équipe à court terme.

Le garage propose la vente de véhicules neufs et d'occasion, le dépannage remorquage aux alentours, et bien entendu la maintenance de véhicules de toutes marques et de toutes énergies.

Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 8h-12h et 13h45-18h30
- Samedi : 8h30-12h



**Garage LH Automobiles**  
16, rue de la Libération - 56850 Caudan - Tél. 02 97 05 70 16  
Mail : [citroencaudan@gmail.com](mailto:citroencaudan@gmail.com)

## Vie sociale

# Goûter des Aînés



Judi 21 mars s'est tenu le traditionnel Goûter des aînés à la salle des fêtes Joseph Le Ravallec. Au total, 136 personnes ont répondu présentes à l'invitation du C.C.A.S. de Caudan.

Fabrice VÉLY, Maire de Caudan et Martine DI GUGLIELMO, Maire-adjointe chargée des affaires sociales ont honoré les doyens et doyennes en leur remettant un présent :

- Doyen et doyenne vivant à domicile :  
M. Auguste ETIENNE  
et Mme Francine FREMAUL
- Doyen et doyenne vivant en EHPAD :  
M. Aimé LE MONTAGNER  
et Mme Jeanne EVENO.

Le goûter était animé par Daniel Le Goudivèze

# 1 toit, 2 générations : découvrez la colocation intergénérationnelle



1 toit, 2 générations est un dispositif permettant une cohabitation intergénérationnelle entre un sénior et un jeune. Il s'agit de mettre en relation les jeunes de 16 à 30 ans, à la recherche d'un logement à petit prix, avec des seniors, âgés de 60 ans et plus, disposant d'une chambre libre à leur domicile. Cette cohabitation solidaire permet de réduire l'isolement des seniors tout en luttant contre la difficulté à se loger chez les jeunes qui apportent une présence bienveillante et des échanges conviviaux.

Le CCAS de Caudan est engagé depuis 2015 dans la promotion et de développement de la cohabitation intergénérationnelle grâce à la signature d'une convention de partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Lorient dans le cadre du réseau d'accueil de jeunes chez les seniors.

Un premier binôme a été créé en 2021 à Caudan. Un second binôme devrait prochainement se créer puisqu'un logement est actuellement mis à disposition par une sénior pour accueillir un jeune.

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes intéressés par ce dispositif, vous pouvez contacter Audrey LE BOLAY, coordinatrice intergénérationnelle « 1 Toit 2 Générations » au BIJ de Lorient, au 02 97 84 84 57

Pour les seniors qui souhaitent mettre à disposition une chambre dans leur logement, le C.C.A.S de Caudan reste à votre disposition pour toutes les informations relatives au dispositif. Contact : 02 97 80 52 33 ou [ccas@caudan.fr](mailto:ccas@caudan.fr)

Plus d'informations sur le dispositif : [www.1toit2generations.fr/](http://www.1toit2generations.fr/)

## La Bulle des aidants, une plateforme d'accompagnement et de répit



Les proches aidants consacrent leur temps et leur énergie à prendre soin des autres. Dans cette dynamique d'entraide indispensable, la plateforme d'accompagnement et de répit « la bulle des aidants », située au centre de Kerfléau, offre un accompagnement à ces personnes dévouées qui sacrifient parfois leur propre bien-être pour assister leurs proches fragilisés par la maladie, le handicap ou la vieillesse.

Elle propose des ateliers et animations pour former, détendre, informer les aidants familiaux.

### Un accompagnement individuel ou collectif pour les aidants familiaux

L'équipe de professionnels de « La bulle des aidants » se compose d'un directeur délégué, une coordinatrice, une psychologue, une aide-soignante et une auxiliaire de vie. Elle accompagne les aidants d'un proche en perte d'autonomie ou les aidants ayant un proche avec une maladie neuro-évolutive

(maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, maladie de Parkinson, sclérose en plaques) sans critère d'âge.

Afin d'accompagner au mieux les aidants dans leur parcours, la plateforme d'accompagnement et de répit leur propose :

- De l'information et de l'orientation sur les aides existantes tout en leur proposant de rencontrer un ou plusieurs partenaires adaptés à leurs besoins.
- Des formations, afin de comprendre au mieux la maladie de leur proche et de les aider à s'adapter afin de faciliter l'accompagnement au quotidien.
- Du soutien avec des suivis psychologiques individuels sur rendez-vous ou des groupes de parole destinés aux aidants.
- Des temps de partages afin d'éviter l'isolement, tout en prenant soin de soi grâce à des activités, des moments de bien-être (réflexologie, massage, chant, gym douce...), des sorties etc.
- Du répit grâce à la halte répit et aux prestations personnalisées de répit à domicile.

Votre proche a besoin de vous, mais vous de quoi avez-vous besoin ?

### Informations pratiques

La Bulle des Aidants est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h  
Centre de Kerfléau - 78, route des Sternes - 56850 Caudan  
Tél : 02 97 88 92 09 ou 06 83 64 42 47

Mail : [labulledesaidants@gmail.com](mailto:labulledesaidants@gmail.com)

Site web : [www.soutenirlesaidants.fr](http://www.soutenirlesaidants.fr)



## Elections européennes : rendez-vous le 9 juin 2024

Les élections européennes 2024 auront lieu du 6 au 9 juin 2024. Tous les pays membres de l'Union européenne voteront pour élire les représentants des citoyens européens (mandat de 5 ans) au Parlement. En France, les électeurs et électrices se rendront aux urnes le **dimanche 9 juin 2024**.

La répartition des sièges du Parlement européen tient compte de la population des Etats membres. La France disposera de 81 eurodéputés après l'élection de juin, contre 79 aujourd'hui.

### Où et quand voter ?

Les bureaux de vote seront ouverts à Caudan de 8h à 18h. L'adresse de votre bureau de vote se trouve sur votre carte d'électeur.

Pour pouvoir voter, vous devez vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

### Vous serez absent le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France. Vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne sur

la plateforme « Ma procuration » du site [service-public.fr](http://service-public.fr). Vous pouvez également télécharger le formulaire et le déposer dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal d'instance. Une pièce d'identité sera demandée.

### Service de transport vers les bureaux de vote

Comme à l'occasion des dernières élections législatives de 2022, la Mairie de Caudan propose son service de transport gratuit vers les bureaux de vote à l'occasion des élections européennes du 9 juin prochain. Ce service s'adresse aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

L'inscription se fait dès à présent auprès de la mairie (à l'accueil ou par téléphone au 02 97 80 59 20) et jusqu'au 5 juin.

Informations complémentaires :

- Les personnes souhaitant bénéficier de ce service doivent être inscrites sur la liste électorale de Caudan.
- Lors de votre inscription au service de transport, il vous sera demandé votre adresse, le numéro de votre bureau de vote, ainsi qu'un numéro de téléphone auquel les services de la mairie pourront vous joindre.
- Les bénéficiaires du service seront pris en charge et ramenés à leur domicile.

## Nouvelles règles de stationnement place de la mairie

La municipalité a décidé de modifier la réglementation du stationnement place Louis Le Léannec (en dehors des horaires du marché) afin de permettre une rotation des stationnements de véhicules pour faciliter l'accès aux commerces et à la mairie. Une zone de **stationnement à durée limitée** a donc été créée sur l'intégralité du **parking de la place Louis Le Léannec** (devant la mairie) ainsi que sur les **quelques places de la rue Saint-Joseph**, devant le bar-tabac « Le Kaodan ».



- Stationnement sur le parking de la place Louis Le Léannec **limité à 1h30**.
- Stationnement rue Saint-Joseph (5 emplacements matérialisés) face au bar-tabac « Le Kaodan », **limité à 10 minutes**.

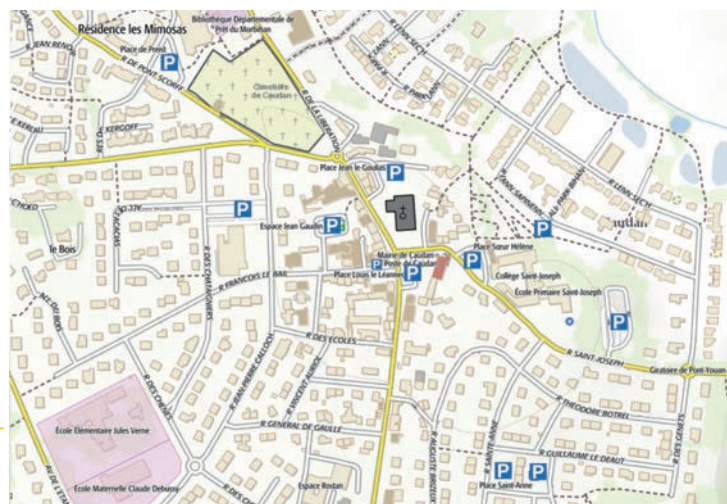
La réglementation est la suivante :

- Le **stationnement est limité à 1h30** sur l'intégralité du **parking de la place Louis le Léannec**.
- Le **stationnement est limité à 10 minutes** rue Saint-Joseph, sur le **petit parking de 5 emplacements** matérialisés, face au bar-tabac « Le Kaodan ».

- Cette réglementation s'applique :
  - Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
  - Le vendredi de 9h à 12h (marché dès 13h)
  - Sauf le samedi, dimanche et les jours fériés

Tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement, conforme au modèle-type mis en place en 2012.

Pour rappel, une dizaine de zones de stationnements sont à la disposition des automobilistes dans le centre-bourg, permettant d'accéder aisément aux services et commerces de proximité.





## État Civil

**+ NAISSANCES** du 17 septembre 2023 au 7 avril 2024

Le 17 sept.	Rose KODIA CLOAREC	Le 24 nov.	Olivia GAYRAL	Le 3 janv.	Yvick L'HOSTIS
Le 2 oct.	Ewenn LE PEN	Le 24 nov.	Nola DA SILVA ESTEVES	Le 5 janv.	Giulia LE GARNEC
Le 4 oct.	Alicia BOURRIQUEN	Le 25 nov.	Kélia WEJIEME VIMONT	Le 12 janv.	Liam DOCHY
Le 4 oct.	Arthur BOURRIQUEN	Le 1 <sup>er</sup> déc.	Gladys MORVANT	Le 18 janv.	Charlie GASNIER KERHARO
Le 6 oct.	Esmée AUFFRET	Le 2 déc.	Énola MARGERIE	Le 1 <sup>er</sup> fév.	Kaïs KARAKAS
Le 11 oct.	Rytchi LABAS	Le 6 déc.	Alwena LE HEN	Le 23 fév.	Ayce GILBERT
Le 20 oct.	Alessio GUÉGAN	Le 8 déc.	Tristan LE HEN	Le 1 <sup>er</sup> mars	Nour BELMOKHTAR
Le 31 oct.	Adam OURAMDANI	Le 11 déc.	Tony MICHON ABBRUZZESE	Le 9 mars	Anna TETTAMANTI
Le 15 nov.	Sacha PINNA WALKER	Le 14 déc.	Lila FORBIN	Le 14 mars	Mayline KOTWAS
Le 17 nov.	Sofia BALDE FAUCHON	Le 16 déc.	Sacha VITTOZ	Le 15 mars	Layhana EVENO LE MOULLEC
Le 20 nov.	Léo COMBOT	Le 17 déc.	Marius OEHLER	Le 26 mars	Abraham-Jason KOIVOGUI
Le 22 nov.	Ange TANGUY	Le 21 déc.	Gabrielle GUILLEMOT	Le 7 avril	Méryl SCHNEE

**+ MARIAGES** du 21 octobre 2023 au 7 avril 2024

Le 21 octobre 2023      David AUDRAN et Virginie JULÉ

**+ DÉCÈS** 28 septembre 2023 au 7 avril 2024

Le 28 sept.	Georges PILORGE - 94 ans	Le 31 déc.	Anna AUDIC Vve KERVADEC - 88 ans
Le 30 sept.	Joseph L'HYVER - 87 ans	Le 1 <sup>er</sup> janvier	Antonietta LIGUORI Ep. GARCIA - 83 ans
Le 10 oct.	Patrick LE GALL - 60 ans	Le 2 janvier	André DIZÈS - 87 ans
Le 11 oct.	Marie LAURENS Vve RUFFIN - 96 ans	Le 2 janvier	Jacqueline MARIE Vve THOMAS - 92 ans
Le 19 oct.	Madeleine LÉGER Vve PAUGOIS - 98 ans	Le 2 janvier	Jean ROTE - 75 ans
Le 24 oct.	François MOSSINO - 97 ans	Le 5 janvier	Marcelle LE DÉVÉHAT Vve LE GARREC - 88 ans
Le 20 oct.	Ginette BOUCHER Vve HOFSETH - 94 ans	Le 6 janvier	Annick MORVAN Vve CHOQUER - 92 ans
Le 26 oct.	Madeleine NIOCHE - 93 ans	Le 8 janvier	Julien LE BOËDEC - 78 ans
Le 4 nov.	Aimée STÉPHAN Vve BOISSARD - 86 ans	Le 18 janvier	Marcel LE ROUX - 98 ans
Le 1 <sup>er</sup> nov.	Agnès ANDRÉ Vve LE GOURLAY - 91 ans	Le 21 janvier	Guy GARCIA - 82 ans
Le 7 nov.	Yannick HERGUER - 75 ans	Le 24 janvier	Pierre GOUËLLO - 102 ans
Le 10 nov.	Pierrette LE FALHER Vve DULICE - 88 ans	Le 26 janvier	Jean LE GLEUT - 102 ans
Le 11 nov.	Gérard BELLEC - 76 ans	Le 4 février	Roger LE NY - 80 ans
Le 12 nov.	Patrice LE SAYEC - 67 ans	Le 13 février	Angeline LOPEZ Vve BALANÇA - 83 ans
Le 13 nov.	Robert CHAURIS - 88 ans	Le 17 février	Alain NOURY - 84 ans
Le 14 nov.	Annick ROMAIN Ep. ROTE - 73 ans	Le 20 février	Josiane PELLAY - 85 ans
Le 22 nov.	Georges LE CALLET - 85 ans	Le 22 février	Pascal LE MOUËLLIC - 64 ans
Le 25 nov.	Marie COURSIL Ep. MICHEL - 81 ans	Le 26 février	Paul CALVAR - 89 ans
Le 26 nov.	Marie HELLO Ep. GUILLERME - 87 ans	Le 27 février	Noël MELLECC - 77 ans
Le 26 nov.	Fabien SCHERB - 62 ans	Le 28 février	Maxime SOUFFEZ - 95 ans
Le 28 nov.	Chantal HIVERT - 65 ans	Le 1 <sup>er</sup> mars	Suzanne MOËLO Vve CARDIET - 98 ans
Le 29 nov.	Jean ALLIOUX - 75 ans	Le 9 mars	Georges GRENIER - 82 ans
Le 3 déc.	Thérèse SCOARNEC Vve MARCHALOT - 93 ans	Le 9 mars	Hélène GODEFROY Vve BAILLEUL - 97 ans
Le 6 déc.	Jean-Luc GUILLEMOT - 65 ans	Le 12 mars	Ronald LE CREFF - 44 ans
Le 7 déc.	Marcel LE GUEN - 77 ans	Le 13 mars	Alice RUNIGO Ep. QUÉVEN - 85 ans
Le 8 déc.	Yves LE FERRAND - 88 ans	Le 15 mars	Yves VORC'H - 92 ans
Le 8 déc.	Jean-Claude PRÉVOST - 85 ans	Le 17 mars	Julien GUIGUEN - 85 ans
Le 10 déc.	Annick GALLIC Vve BONNEC - 86 ans	Le 22 mars	Claude MOYON - 89 ans
Le 12 déc.	Aimé LE BOULCH - 90 ans	Le 23 mars	Ronan HURVOIS - 38 ans WWW
Le 16 déc.	Madeleine BOUVIER Vve KERANGOAREC - 100 ans	Le 25 mars	Eliane CROIZER Vve EHOUARNE - 83 ans
Le 21 déc.	Lucienne CORVEC Vve HEBRAS - 93 ans	Le 26 mars	Christiane LE DOUSSAL Vve EVANO - 90 ans
Le 24 déc.	Annick LE GAL Ep. LE POGAM - 91 ans	Le 28 mars	Dominique BLAYO - 53 ans
Le 27 déc.	Jeannine BARDOUIL Vve DEBRUYNE - 88 ans	Le 30 mars	Jeanne LE CORRE Vve LE DEVENDEC - 89 ans
Le 28 déc.	Henriette JULÉ Vve LE RUYET - 96 ans	Le 31 mars	Louissette DRÉAN Vve ARHUIS - 92 ans
Le 28 déc.	Yannick LE MAUX-THIERY - 79 ans	Le 31 mars	Henri LE MONTAGNER - 83 ans
Le 30 déc.	Solange KEROUÉDAN Vve LANDOIS - 90 ans	Le 3 avril	Jacques GUIGUIN - 80 ans
Le 30 déc.	Nelly ROUGEALTE Ep. DHÔTEL - 90 ans	Le 6 avril	Marie NOZAHIC - 89 ans
Le 31 déc.	Allen ROSS - 73 ans	Le 7 avril	Francine LE BRUCHEC Vve LE MENTEC - 87 ans

## La majorité



### ELUS MUNICIPAUX : ACTIONS OU BAVARDAGES ?

Depuis 2020, notre groupe majoritaire applique le programme que vous aviez largement approuvé. S'il y avait des mesures précises comme la requalification du quartier de Pont-Youan, d'autres avaient des portées plus générales. Il en va ainsi de la rénovation énergétique de nos bâtiments. Le choix des bâtiments à rénover ne tient pas du hasard. La salle des sports fut agrandie et remise à neuf entre 2015 et 2016. La salle des fêtes Joseph Le Ravallec connut également de gros travaux en 2019. Le restaurant municipal nécessitait une extension : sa rénovation énergétique a été menée de manière complète entre 2020 et 2022. Ensuite ce fut le tour des écoles publiques entre 2022 et 2023. La mairie fait l'objet d'un programme de reconstruction pour en faire un bâtiment neuf aux hautes performances énergétiques. Un diagnostic est en cours pour notre médiathèque, en lien avec le département copropriétaire avec la commune.

La municipalité a porté ses efforts sur les bâtiments les plus importants, ceux qui rendent le plus de services au quotidien mais qui étaient aussi les plus anciens et donc les plus énergivores.

En une dizaine d'années la commune aura considérablement modernisé ses bâtiments avec un principe d'intervention la plus complète possible afin d'aller au fond des sujets. Il reste encore à faire mais nous pouvons être fiers de notre patrimoine communal modernisé au service des Caudanais.

Aussi lors de nos débats municipaux avec la minorité, il est toujours curieux de se voir très régulièrement reprocher l'absence de

programmation, l'absence de diagnostic... Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

### CULTURE : QUELLES PERSPECTIVES EN TERMES D'ÉQUIPEMENT

La commune de Caudan n'a pas vocation à s'équiper d'une salle de spectacles comme celle de Quéven ou de Lochrist. Nous possédons la salle des fêtes Joseph Le Ravallec qui est unique de part ses dimensions dans le pays de Lorient. Elle rend de très grands services à nos associations locales mais aussi à celles de l'agglomération. Les grands équipements communaux se complètent plus qu'ils ne se concurrencent désormais entre communes. La rareté des fonds publics ne permet pas que chaque commune s'offre sa grande salle. Il faut veiller à un équilibre territorial. Caudan possède une piscine dont peu de communes disposent. Il en est ainsi.

Néanmoins, une salle plus modeste pour des conférences, des projections ou des spectacles aurait toute sa place à Caudan. A proximité immédiate de notre médiathèque, dans sa continuité, se trouve un bâtiment, propriété départementale, qui constitue une opportunité pour renforcer dans les années à venir le pôle culturel de la commune.

C'est ce type de perspective de moyen terme que des élus en responsabilité doivent dégager pour préparer l'avenir. Il ne doit pas s'agir de vœux pieux ou de vieilles lunes mais bien d'éléments tangibles et utiles au service des Caudanais.

Les élus du groupe Vivons Caudan

## La minorité

### UN BILAN PAS SI GLORIEUX...

La Majorité municipale et le Maire affichent le plus souvent un bilan d'auto-satisfaction qui, au-delà de son côté un peu dérisoire, mérite d'être sérieusement interrogé et relativisé.

La Commune a certes, par exemple, su saisir l'opportunité du plan de relance post-covid pour réaliser la rénovation thermique des écoles publiques, subventionné à 40%. Elle a entrepris la réhabilitation, nécessaire depuis longtemps, du quartier de Pond Youan, en « oubliant » cependant de réaliser un pourtant nécessaire « puits de fraîcheur » Place Saint Anne. Et elle a construit une MAM utile.

Nous avons pourtant la conviction que le Maire et ses adjoints n'ont pas encore pris suffisamment au sérieux l'urgence climatique, écologique et sociale et les changements profonds qu'elle nécessite.

En témoigne l'approbation du doublement de la RD769 (avec un don gratuit de 24000m de terrains communaux !) et de l'extension, sur 37 ha, de la zone de Kerpont. Ou encore le refus de réexaminer la gestion communale du Foncier, et notamment de la ZAC, alors que nos « droits à consommer » des espaces naturels sont désormais très restreints, en application de la Loi ZAN de 2021.

En témoigne aussi sa politique revendiquée du « cas par cas » sur l'ensemble de ces questions vitales, qui conduit à refuser par exemple nos demandes d'un audit sur le passage de tous les équipements communaux aux énergies « propres » décarbonées, d'une étude sur les réseaux de chaleur possibles ou encore d'un recensement des espaces publics susceptibles d'être transformés en espaces perméables, indispensable aujourd'hui. Des outils qui permettraient une programmation pluriannuelle, pour une

définition stratégique, efficace et lisible des projets.

Nous avons demandé, dès le début du mandat, l'état des finances communales le permettant, qu'on investisse fort et vite pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux actuels, et alors que les taux d'emprunts étaient proches de 0%. Nous empruntons désormais à 3,78%, quels que soient les effets d'annonce (en 2023, 5,8 millions d'annoncés et 4,2 réalisés) et les hourras annuels.

La majorité municipale a beaucoup de difficultés à accepter toute critique ou proposition. Elle « consulte » à sa manière : minimale, tronquée. Ce qui la conduit parfois à des situations cocasses : le projet actuel de réaménagement du centre ville est très éloigné du « scénario préférentiel » présenté lors de la réunion publique de juin 2023, hors de toute nouvelle concertation.

Nous aurions préféré, sur cette question, que le concours d'architectes n'exclue pas d'emblée la possibilité d'une réutilisation au moins partielle de la Mairie actuelle. Nous demandons qu'au moins les 3 projets soient soumis aux réflexions des habitants avant la décision finale.

Nous continuerons par ailleurs à proposer des initiatives : mise en place d'un budget participatif, utilisation du quotient familial et du projet « cantine à un euro », développement des déplacements doux, développement des activités culturelles communales... Avec l'espoir d'être entendus...

[Caudan.en.transition@gmail.com](mailto:Caudan.en.transition@gmail.com)

Pascale Audoin, Déborah Défossez, Jean Michel Evanno



## Izilo Mobilités : offre nouveaux arrivants

IZILO Mobilités de Lorient Agglomération propose une offre « nouveaux arrivants » pour les nouveaux habitants s'installant au sein d'une commune du territoire de Lorient Agglomération : **une carte KorriGo personnalisée et chargée d'un titre de transport « journée »** à utiliser en illimité le jour de votre choix.

Tous les membres du foyer âgés de plus de 18 ans peuvent bénéficier de cette offre. L'occasion de découvrir toutes les lignes de bus et de bateaux proposées.

Pour bénéficier de l'offre, rendez-vous sur :

[www.izilo.bzh/titres-tarifs/offres-du-reseau/offre-nouveaux-arrivants](http://www.izilo.bzh/titres-tarifs/offres-du-reseau/offre-nouveaux-arrivants)

- Remplissez le formulaire en ligne ;
- Téléchargez le scan de votre pièce d'identité ;
- Téléchargez 2 justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois pour attester de votre arrivée (justificatif de votre ancienne adresse et justificatif de votre nouveau domicile dans l'une des 25 communes de Lorient Agglomération) ;
- Téléchargez une photo d'identité récente.

La carte vous sera adressée dans un délai de 1 mois.

### NOUVEL ARRIVANT ?



## Une aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eaux pluviales



Afin de diminuer le recours à l'eau potable pour certains usages, Lorient Agglomération propose une aide de 50€ par foyer pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Résilience Eau, Lorient Agglomération souhaite promouvoir la réutilisation des eaux pluviales avec pour objectifs de préserver la ressource en eau potable et de réduire les rejets d'eau de pluie aux réseaux publics de collecte.

La récupération d'eaux de pluie permet également pour l'usager de réduire sa facture d'eau. L'eau de pluie peut être utilisée :

- Pour arroser les plantes du jardin, le potager ou les plantes d'intérieur,
- Pour laver les sols extérieurs, une voiture, un vélo, du matériel de jardinage, une cour extérieure, une allée...
- Pour remplir une chasse d'eau, sous réserve de la mise en œuvre des prescriptions de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments et des prescriptions du règlement sanitaire départemental.

Afin de soutenir cette pratique auprès d'un nombre croissant d'usagers, une aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie et dispositifs de connexion est proposée aux particuliers résidant à titre principal sur le territoire de Lorient Agglomération.

L'aide s'élève à **50 € net de TVA par foyer**, sous réserve que ce montant ne dépasse pas 80% du montant de l'achat du récupérateur d'eau de pluie.

Elle sera octroyée uniquement pour les **achats d'équipements, auprès d'un professionnel, réalisés avant le 31 décembre 2024 inclus**, dans la limite des crédits votés au budget et d'une seule aide accordée par foyer.

### Conditions d'octroi de l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Les critères d'éligibilité fixés sont les suivants :

- Résider, à titre principal, dans l'une des 25 communes de Lorient Agglomération (particuliers propriétaires ou locataires) et pouvoir en justifier (dernière facture de votre abonnement en cours - facture d'eau ou énergie - et justificatif d'identité). Les professionnels, les sociétés et les associations sont exclus du dispositif.
- Utiliser le matériel acheté, d'une capacité de stockage d'eaux pluviales minimale de 300L pour limiter ses consommations d'eau potable, voire également les rejets au réseau d'eaux pluviales.
- Pouvoir fournir une copie de la facture d'achat (en euros TTC) du ou des récupérateurs d'eau comprenant la (ou les) cuve(s) de stockage et les équipements annexes (pièces de raccordement, robinet, socle et couvercle...), datant de moins de 3 mois au moment de la demande (date de réception de la demande faisant foi - ticket de caisse non accepté). Les frais d'installation des équipements achetés resteront à la charge de l'usager. Ne sont pas éligibles les achats de récupérateurs d'eau de pluie effectués par internet.

Le formulaire de demande d'aide est accessible sur le site internet de Lorient Agglomération [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

# Médiathèque : les coups de cœur de l'équipe !

L'équipe de la médiathèque vous propose de découvrir ses coups de cœur pour prolonger vos moments de détente. Romans, livres jeunesse... faites le plein d'idées et de découvertes !

N'hésitez pas à les demander à l'accueil de votre médiathèque ou réservez-les directement sur le portail web du réseau des médiathèques : <https://calliope.bzh>



**Le coup de cœur d'Hélène**  
**« Rousse et les beaux habitants de l'univers » de Denis Infante**

L'homme a disparu de la surface de la terre, l'eau et la nourriture se font rares, les végétaux et les animaux souffrent. Rousse, jeune renarde libre et intrépide décide de partir à la recherche d'un territoire plus accueillant. Dans cette fable philosophique, le lecteur est invité

à prendre conscience de la beauté et de l'essentiel et notre esprit accompagne longtemps Rousse même le livre refermé. Une belle découverte.



**Le coup de cœur de Thibault**  
**« Échecs » de Víctor L. Pinel**

« Les portes d'un tram s'ouvrent et un jeune homme flashe sur une femme qu'il ne reverra plus. C'est le point de départ de ce récit choral où les protagonistes, tous en train d'échouer dans leurs relations personnelles, sont comme les pièces d'un jeu d'échecs. »

Relier jeu d'échecs et relations humaines ? Pari réussi. Pour sa première bande dessinée en tant qu'auteur complet, Víctor L. Pinel nous livre un one-shot traitant d'échecs (et oui) mais surtout du sentiment amoureux dans toute sa complexité. Un récit choral qui fait du bien, joliment illustré et qui arrive à jongler fluidement entre une dizaine de personnages pour tous les relier de fort belle manière dans sa dernière partie. À lire (et relire) !



**Le coup de cœur de Nikola**  
**« Ile Wrac'h » d'Hervé Bellec**

En compagnie de l'écrivain Hervé Bellec, embarquez deux semaines à bord de la maison-phare de la petite île Wrac'h ! Sous forme d'un carnet de bord, superbement illustré d'estampes de Jean-Pierre Blaise, l'auteur nous fait vivre sa robinsonnade volontaire au cœur

du pays pagan, face à Plouguerneau (Finistère nord), au rythme des marées et de visites plus ou moins inattendues, face aux vents, sans eau courante ni électricité, et sans... Wi-Fi ! Une rêverie hors du temps, burlesque et poétique.

## La sélection de Marie

### Dans la forêt des livres jeunesse...

Une sélection de livres jeunesse sur la forêt, qui couvre tous les âges, des tout-petits aux adolescents.

- 1 « **Balade en forêt** » de Charlotte Molas  
*Les jolis imagiers accordéons pour se raconter des histoires.*
- 2 « **Comment naissent les arbres** » de Charles Berbérien  
*Une douce discussion sur la vie et la nature entre une maman et son fils.*
- 3 « **Jour de rentrée pour Garance** » de Christelle Chatel  
*Garance passe sa première journée à l'école des bois. Le premier roman d'une nouvelle série facile à lire pour les lecteurs débutants.*
- 4 « **L'aube sera grandiose** » d'Anne-Laure Bondoux  
*Ou comment une cabane isolée dans les bois, près d'un lac sert d'écrin aux révélations d'une mère à sa fille de 16 ans, le temps d'une nuit...*

